

# à Vélos

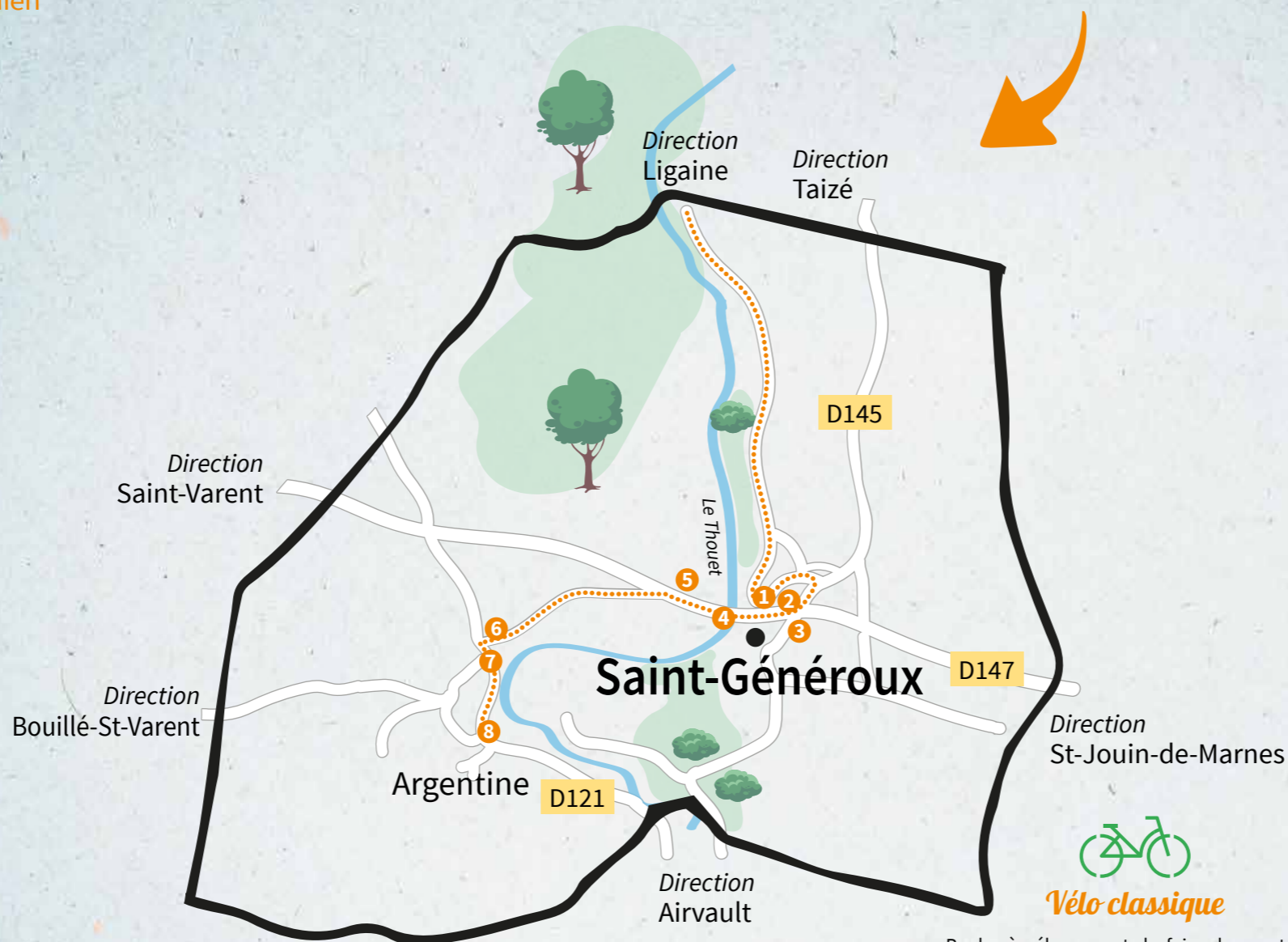
Mes itinéraires cyclables du quotidien

La Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec la Commune de Saint-Généroux a mis en place un itinéraire bis vélos. Des panneaux indiquant la direction, la durée en minutes entre les principaux lieux ont été installés le long de ces parcours afin de faciliter vos déplacements. Le vélo est le mode de déplacement sain, économique et écologique.

## Temps de trajets

secteur **Saint-Généroux**  

1	Saint-Généroux	4mn	3mn
2	Ligaine	17mn	14mn
3	Ligaine	20mn	15mn
4	Argentine	9mn	7mn
5	Saint-Généroux	3mn	2mn
6	Saint-Généroux	6mn	5mn
7	Saint-Généroux	7mn	5mn
8	Saint-Généroux	9mn	7mn
9	Oiron via Leugny	27mn	21mn



Vélo classique

Rouler à vélo permet de faire du sport, de préserver sa santé, de réduire son empreinte carbone, de préserver son porte-monnaie tout en se déplaçant seul ou à plusieurs.



Vélo à assistance électrique

Un vélo électrique homologué (dont l'assistance se coupe à 25 km/h) reste un vélo. Selon le code de la route, les usagers peuvent donc emprunter les pistes cyclables et n'ont pas l'obligation de porter un casque vélo, même s'il est plus prudent de s'en équiper.

Le Casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12 ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5 ans.



# Saint-Généroux

La Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires vous proposent de louer des vélos ou vélos à assistance électrique avec T'Vélos. A vélo, respectez le code de la route, pensez à votre sécurité et à celle des autres.

